

DEPARTEMENT DE L'AUDE

CANTON  
HAUTE VALLEE DE L'AUDE

OBJET :

Enquête publique préalable -  
Captage de La Ferrière

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N°DE\_2022\_005

COMMUNE DE BUGARACH

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

### Séance du Conseil Municipal du 26 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six janvier, le 26 janvier 2022 à 17 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BUGARACH, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre DELORD (Maire).

Nombre de conseillers :

- en exercice 11  
- présents 6  
- votants 6  
- absents 5  
- procuration 0

Présents : DEMARCY Claudine, DELORD Jean-Pierre, LAFFONT Julie, LESGOURGUES Philippe, ROULLAUD Yves, RUTKOWSKI Thierry

Représentés :

Absents excusés : BENARD Sigrid, CHANVIN Jean-Philippe, CASTILLO Cyrille, FREUND Christina, TRICOIRE Michel

Date de la convocation :

20 janvier 2022

Secrétaire : LESGOURGUES Philippe

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur le Maire rappelle la délibération N° 2019\_6\_5 du 21 septembre 2019.

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux

Une enquête publique préalable à la régularisation du captage de La Ferrière, alimentant en eau potable la commune de BUGARACH et la commune de RENNES-LES-BAINS, en vue de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP), établissement des servitudes pour la mise en conformité des périmètres de protection et établissements des servitudes d'accès aux ouvrages est nécessaire.

La commune étant maître d'ouvrage, il y a lieu d'engager toutes les démarches nécessaires afin que l'enquête publique puisse se dérouler en 2022.

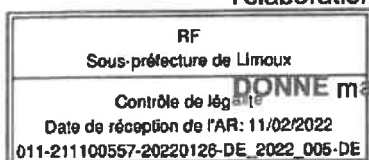
Il prendra rendez-vous avec Monsieur le Maire de RENNES-LES-BAINS afin que le conseil municipal de RENNES-LES-BAINS délibère pour la prise en charge, au prorata des consommations d'eau, soit un estimatif de 55 600 m3 pour RENNES-LES-BAINS et 6 000 m3 pour BUGARACH, le coût estimatif des travaux étant 23 0000 Euros T.T.C. ainsi que les frais de procédure liés à l'enquête publique et autres dépenses extraordinaires mentionnés dans la délibération N° 2019\_6\_5 du 21 septembre 2019.

### Le Conseil Municipal

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire

**APRES** en avoir délibéré à l'unanimité

**DONNE** mandat à Monsieur le Maire pour le lancement de l'enquête publique et l'élaboration du projet d'enquête



**DONNE** mandat à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette

opération

**INSCRIT** a son budget les crédits nécessaires aux frais de procédure concernant cette enquête.

Le Maire  
J.P. DELORD  
Signé

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRE DE BUGAN" at the top and "AUDE" at the bottom, with two small stars on either side of the word "AUDE". The signature is a stylized, cursive "J.P. DELORD".

RF Sous-préfecture de Limoux
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/02/2022 011-211100557-20220126-DE_2022_005-DE